

Conseil d'école du RPI Boz-Ozan-Reyssouze
Jeudi 17 mars 2022 à 18h30 à Ozan

Ordre du jour :

- Bilan des activités du début d'année scolaire,
- Point sur les effectifs actuels,
- Point sur les crédits scolaires 2022,
- Réponse de la Communauté de communes aux représentants de parents concernant la piscine
- Point ajouté à la demande des enseignants : les inscriptions à la cantine à REYSSOUZE
- Questions diverses :
 - le temps de cantine à BOZ
 - les portes-ouvertes du RPI

Membres présents au conseil d'école :

Enseignants : M. et Mme Mathy (Boz), M. Dupaquier, Mme Grossiord, Mme Ferrand (Ozan),
Mme Lussiaud, Mme Rabuel et Mme Pauget (Reyssouze)

ATSEM : Mme Borjon-Piron, Mme Fossard

Municipalités : Mme Pelus, Mme Pesenti, M. Giraud, M. Bourdon

Représentants de parents d'élèves : Mme Rouxel, Mme Lemarchand, Mme Balon, Mme Minet,
Mme Pacoret, Mme Fontaine, Mme Dor, M. Jannequin, Mme Lapalus, Mme Champreux, Mme Peyrot

DDEN : M. Coulas, Mme M. Dupasquier, Mme Rosset

Personnes excusées : Mme Corget, Mme Talmard, Mme Senter (représentants de parents),
M. et Mme Loubejac (DDEN), Mme Boyat (ATSEM)

I-BILAN des activités du début d'année scolaire

A. REYSSOUZE

-Semaine du goût du 11 au 15 octobre : projet commun aux 3 classes sur la pomme : observation du fruit, de différentes variétés, dégustation de la pomme sous différentes formes (cruës, en jus et des gâteaux, tartes, compote que les enfants ont cuisiné en classe).

-Spectacle de marionnettes le 6 décembre. Le Théâtre Coccinelle nous a présenté « Riri l'explorateur et la leur magique du Père Noël ».

-Escape Game le 1er février : animation sous la forme d'un escape game où les enfants avaient des épreuves à résoudre en équipe sur le thème des émotions. Ils devaient découvrir un code qui leur permettait d'ouvrir un coffre.

-Activités de cuisine : galette des rois en janvier et les crêpes en février.

-Activités en découverte du monde sur le tri sélectif. Les élèves apprennent à différencier les différents déchets et dans quelle benne il faut les mettre s'ils sont recyclables.

B. OZAN

Nous remercions le Sou des écoles et ses bénévoles, sans qui, nous ne pourrions faire de l'école, un lieu vivant, surtout lors de la période de pandémie.

- une conférence scientifique intitulée « De la Terre à la Lune » la semaine avant les vacances d'automne avec Romain Delbano, représentant de Planète Mômes .

- un spectacle de Noël : « Le Noël enchanté du Yétou » toujours mis en scène et animé par Romain Delbano.

- le projet chorale qui a démarré la dernière semaine de janvier. Notre intervenante est toujours Patricia Meunier. Nous espérons d'ailleurs pouvoir donner une représentation le jeudi 7 juillet à 18h00 à la salle des fêtes d'Ozan. Tout dépendra du contexte sanitaire mais nous avons bon espoir !

Nous espérons également qu'à cette occasion le Sou des écoles du RPI aura la possibilité d'organiser un pot de fin d'année, comme les années précédentes.

- un film d'animation pour les enfants de cycle 1 (GS) et 2 : « Le peuple loup » via le biais du Cin'école de Pont-de-Vaux, le vendredi 04/03 après-midi.

- le projet piscine pour la classe de CE1 : après de nombreux ordres et contre-ordres donnés par le MEN liés à la pandémie, nous avons pu reprendre les séances de natation à cette rentrée, en période 4. Les élèves de CE1 bénéficieront quand même de 8 séances de piscine, ce qui est vraiment positif.

- en lien avec la commune, la visite des pompiers fin septembre afin de réaliser le 1^{er} exercice de sécurité mais aussi présenter leur métier à travers des ateliers pédagogiques proposés aux enfants de la GS au CE2. Un grand merci aux pompiers pour la qualité de cette intervention.

- le musée de l'école mis à jour sur le BLOG du RPI (rubrique : Parcours artistique).

C. BOZ

Tous les projets et activités programmés sont conformes aux programmes officiels et validés par l'inspection. La plupart de nos projets sont rendus possibles grâce à la participation du Sou des Ecoles.

Certains sont co-financés par le Sou, le SIVOS et les parents (classe de découverte).

D'autres, sont financés par la constitution de dossiers spécifiques tels que celui de l'Aire Terrestre Educative, avec une participation de différents acteurs : Agence de l'eau – Conservatoire des espaces naturels – OFB Office français de la biodiversité...

Enfin, la coopérative scolaire via des actions de vente (plantes, photos...) permet d'acheter du petit matériel ou financer des activités supplémentaires.

Les programmes nationaux mettent l'accent sur la biodiversité, le changement climatique, le développement durable, l'engagement citoyen individuel/collectif au service du respect et de protection de l'environnement. L'école de Boz, de par son milieu naturel riche (site protégé des Oignons, Saône, prairie et jardin pédagogique) est engagée, depuis de nombreuses années, sur ces problématiques.

Les activités sportives et culturelles sont également très présentes et participent au parcours éducatif de nos élèves.

Pour cette année scolaire 2021-2022 :

– Interventions mensuelles des bénévoles de la bibliothèque pour les deux classes. Ces interventions se passent en 2 temps : les bénévoles lisent une histoire aux élèves puis ceux-ci empruntent des livres. Nous remercions les bénévoles pour leurs lectures et accueil qui permettent aux enfants de développer leur plaisir de lire.

Un frigo à livres a été installé sur la place communale de Boz. Les élèves s'occuperont de sa décoration.

– Classe de découverte au Centre Eden, du 4 au 8 octobre : un séjour riche en apprentissages (découvertes en forêt, observation de la faune et de la flore, observations au microscope, astronomie, bricolage et cabanes, lien fleurs, graines, insectes... et vie en groupe.

- Exercice d'évacuation de l'école avec les pompiers de Boz, le 1er octobre. Après l'exercice, les élèves ont été invités à découvrir le local des pompiers ainsi que leur matériel. Merci à eux.
- Interventions musique avec Mathilde Dubois : 10 séances de 45 min par classe en début d'année scolaire avec chants, percussions, rythmes, écoutes.
- Mise en place d'une Aire Terrestre Éducative à Boz sur le site des Oignons. Ce projet vise à sensibiliser les élèves sur l'importance de la biodiversité. Une ATE, c'est un petit espace naturel géré de manière participative par les élèves de l'école avec l'aide de leurs enseignants et de partenaires tels que le Conservatoire des espaces naturels (Séverine Willay) ou l'association Cardamine (Marc Borrel). Toutes les décisions des enfants au sujet de leur ATE seront prises lors de conseils de la terre.
- Spectacle à la scène nationale du théâtre de Mâcon, le jeudi 16 décembre voir un spectacle intitulé Encore la vie : Quatre jongleurs, quatre percussionnistes et un dénominateur commun : le rythme.
- Cycle tennis de table et patinoire, les mardis après-midi de décembre à janvier pour les 2 classes.
- Au mois de février, André Descottes, ancien élu de Sermoyer, est venu à l'école présenter le rôle du maire et des conseillers municipaux dans une commune.

Activités spéciales CM2 :

- Au mois de janvier, le SIVOS est venu remettre des calculatrices aux CM2. Merci à eux.
- Les CM2 ont passé le Permis Internet en partenariat avec la Gendarmerie pour aller sur Internet en toute sécurité.
- Mme SEGAUD du collège de Pont de Vaux est venue le 8 mars faire une séance d'allemand aux CM2 pour présenter l'allemand bilangue proposé dès la 6ème.
- Présentation de l'option Français et Culture antique pour les 6èmes, par une professeur du collège de Pont-de-Vaux, le 5 avril.

Merci aux élus, aux bénévoles au Sou des écoles ainsi qu'aux parents qui participent activement à l'encadrement des sorties et participent ainsi à ces projets riches d'apprentissages.

II-Le Projet d'Ecole RPI

L'objectif d'un projet d'école est de répondre aux besoins particuliers des élèves du RPI. Il est valable 5 ans.

L'équipe enseignante du RPI est actuellement en phase de concertation pour déterminer les grands axes.

On s'orienterait vers différents points :

- un travail sur le langage oral, afin d'apporter plus de cohérence dans le langage des enfants, des discours plus structurés
- un travail sur le PEAC (Parcours d'Education Artistique et Culturelle) : mettre en place une programmation sur tout le RPI
- un travail sur la citoyenneté
- un travail sur la liaison entre les 3 cycles
- un travail sur les attendus de l'école afin de les rendre plus explicites aux familles
- un travail sur la prise en compte des enfants en situation de handicap dans nos classes

Les membres du conseil ont été sollicités pour faire part de leurs suggestions.

III-Point sur les effectifs actuels

PS : 19 élèves + 3 EV (dont 2 présents actuellement)

MS : 30

GS : 30

CP : 17

CE1 : 15 + 1 EV

CE2 : 16

CM1 : 24

CM2 : 23

Les répartitions sont les suivantes :

-1 classe de PS/MS : 27 élèves

-l'autre classe de PS/MS : 25 élèves dont 2 élèves de GS en situation de handicap intégrés dans cette classe.

-1 classe de GS : 23

-1 classe de GS/CP : 22 avec 5 GS + 17 CP

- 1 classer de CE1 ; 15 + 1 EV

-1 classe de CE2 à 16 élèves

-1 classe de CM1 : 24

-1 classe de CM2 : 23

TOTAL RPI : 174 + 4 EV.

On constate une augmentation de + 4 élèves par rapport au 1^{er} CONSEIL D'ECOLE du mois de NOVEMBRE.

IV-Point sur les crédits scolaires 2022

Le SIVOS ne peut apporter de réponse définitive pour l'instant. Le comité du SIVOS se réunira le 28 mars pour décider du budget. Mme Pesenti a cependant signalé qu'il n'y aurait pas de baisse de budget par rapport à l'année 2021.

Le budget accordé aux écoles est constitué de 3 dotations :

- fournitures scolaires
- photocopies
- abonnements

A cela s'ajoute une dotation investissement, pour laquelle des demandes ont déjà été formulées par les écoles (matériel sportif pour l'école d'Ozan ; chaises, draps... pour Reyssouze).

V-Réponse de la Communauté de communes aux représentants de parents concernant la piscine pour les élèves de CE2.

Rappel :

Il y a eu une demande exceptionnelle de la part des parents délégués : étant donné que les élèves de la classe de CE2 n'ont pu bénéficier de leur cycle piscine l'année dernière pour cause de pandémie, les représentants de parents avaient écrit un courrier adressé à la Communauté de Communes à ce sujet.

Nous avons reçu la réponse de M. Billoudet, Président de la Communauté de Communes, le lundi de la rentrée de février : celle-ci était négative, compte tenu de la nouvelle interruption (à l'époque) des activités à cause du covid, ainsi que de l'impossibilité de rajouter de nouveaux créneaux à ceux déjà prévus.

Suite à un concours de circonstances exceptionnel, en se rendant à la piscine avec les élèves de CE1, Mme Grossiord a été informée le lundi de la rentrée, que l'école de Manziat, qui devait partager ce créneau de piscine, avait annulé son cycle natation.

C'est pourquoi, elle a contacté tout d'abord par téléphone, le directeur de la piscine, M. PERRIN, ainsi que Madame BALSÀ, chargée des affaires relatives au cycle natation à la Communauté de Communes. Madame Grossiord leur a demandé si, dans ces circonstances exceptionnelles, Ozan pouvait emmener les CE2 à la piscine sur ce même créneau, sachant qu'il n'y aurait pas de coût supplémentaire pour le bus et pas de Maître Nageur Sauveteur à ajouter.

De nouveau, les réponses ont été négatives : « *En réponse, je rappelle que dans le cadre de votre demande, le Président, afin de ne pas créer de précédent, a confirmé la non prise en compte, par la Communauté de Communes, des séances piscine et des frais de transport pour la classe de CE2.* »

Enseignants, parents d'élèves et DDEN insistent sur le fait qu'il n'y aurait pas de coût supplémentaire puisque le cycle piscine de Manziat avait bien été budgétisé, ainsi que celui de toutes les classes de CE1 inscrites l'an dernier. Or, ceux-ci n'ont jamais eu lieu.

Mme Pelus, en tant que représentante de l'inter-communalité, a tenu à insister sur le fait que, depuis le début de la crise sanitaire, les déficits de la piscine sont colossaux. En effet, le personnel a dû être rémunéré, les charges sont restées les mêmes. L'argent n'a donc pas été « mis de côté » au détriment des élèves de CE2.

Les parents d'élèves regrettent cette décision.

VI – Inscriptions à la cantine de Reyssouze

Mme Lussiaud a procédé à l'inscription d'un nouvel élève, habitant Ozan, qui arrivera à l'école de Reyssouze début mai. Sa maman était très embêtée car l'inscription de son enfant à la cantine lui avait été refusée, car il y avait trop de monde. Les parents sont démunis, car ils travaillent tous les deux et n'ont pas de famille à proximité.

Les enseignants ont donc souhaité ajouter ce point à l'ordre du jour, afin de trouver une solution pour cette famille.

Le SIVOS précise que :

- le règlement intérieur de la cantine indique que les parents doivent inscrire leurs enfants dès la rentrée de septembre. Il est envisagé de modifier le règlement pour la rentrée prochaine, et de privilégier l'inscription des enfants dont les parents travaillent. Le règlement n'a pas à être validé par les parents.
- les normes sont parfois dépassées : la cantine peut accueillir 48 enfants au maximum, mais il arrive que les enfants soient 50 ou 52 certains jours.
- il est déjà arrivé que certaines familles doivent limiter les inscriptions à la cantine à un seul jour par semaine.

Les ATSEM présentes et les enseignants rappellent que l'instauration de deux services distincts, sur le même laps de temps et avec le même nombre de personnels, a déjà été mise en œuvre par le passé. Il serait tout-à-fait possible de le mettre à nouveau en place, au moins pour les jours où le nombre de 48 enfants est dépassé.

Mme Lussiaud fait remarquer que le dépassement du nombre d'enfants risque de se reproduire de plus en plus souvent à l'avenir, du fait de l'obligation scolaire dès 3 ans obligeant les enfants à être scolarisés toute la journée dès la Petite Section.

Il serait donc dommage de voir des familles quitter le RPI pour le privé, faute de pouvoir accéder à la cantine.

Une réunion devrait avoir lieu la semaine du 21 mars, entre le SIVOS, Mme Lussiaud et le personnel de cantine, afin de trouver une solution.

Pour pallier à ce surcroît d'effectif, il a été évoqué d'envisager un 2^{ème} service. Les parents d'élèves souhaitent que tous les élèves aient accès à la cantine.

VII-Questions diverses :

- Point sur la cantine à BOZ:

Un parent d'un élève de CM1 s'étonne du temps passé par les enfants, les bras croisés, en silence, après le repas. Pourquoi n'y a-t-il pas de jeux de société ?

- Tous les enfants présents à la cantine n'ont pas ce même ressenti. (délégué de parents)

- M. Mathy s'est entretenu avec les cantinières à ce sujet. Celles-ci sont très respectueuses des enfants, et sont prêtes à discuter directement avec les familles. Il peut arriver qu'elles utilisent ce procédé pour obtenir le calme, compte tenu de l'exiguïté des locaux (42 enfants mangent dans une salle dont la capacité est limitée à 50 personnes) mais ce n'est pas systématique et ne dure pas. Le temps de récréation a toujours été maintenu. Le protocole sanitaire et notamment les lavages rigoureux des mains avant et après repas prennent du temps et ont rendu plus compliqué le recours aux jeux de société. Par ailleurs les jeux sont plutôt proposés à la saison froide, humide. Sinon, ils partent jouer dehors.

- Pour montrer leur bonne volonté, les cantinières ont donné accès aux jeux de cartes dès ce jeudi midi.

- les portes-ouvertes du RPI :

Il n'y aura pas de portes ouvertes pour toutes les classes.

- les futurs PS seront concernés puisqu'ils feront leur 1^{ère} rentrée à l'école.

Cette découverte de l'école aura lieu le jour des nouvelles inscriptions, c'est-à-dire :

le samedi 7 mai au matin.

Au cours de cette matinée, Mme Lussiaud procédera aux inscriptions des nouveaux élèves, tandis que Mme Rabuel et Mme Pauget feront visiter les locaux aux enfants et à leurs parents et répondront à leurs interrogations.

- Concernant les sites d'OZAN et de BOZ, seules la future classe de CP ou de GS/CP (on ne connaît pas encore les répartitions), et la future classe de CM1 ouvriront leurs portes, un soir de juin (dates non encore connues). L'idée est de créer un moment convivial, de tisser des liens avec les futurs parents mais aussi de rassurer les enfants et leurs parents quant au changement de site. Les familles pourront alors poser leurs questions et les enfants découvrir leur nouvelle classe.

L'objectif n'est absolument pas le même que les années précédentes. Il ne s'agit plus de promouvoir le RPI et de limiter les départs dans le privé, nos effectifs étant en hausse. Nos priorités sont différentes cette année :
il s'agira de faciliter les transitions entre les 3 cycles du RPI.

Comme chaque année, la transition entre l'école de Boz et le collège Chintreuil sera également assurée.

-La Fête du RPI est prévue pour le vendredi 24 juin en soirée, à Reyssouze.

-Il est trop tôt pour connaître les répartitions pour l'année prochaine.

La séance est levée à 20h20.

secrétaires de séance : Madame Sandra FERRAND, enseignante et Madame Aurélie LEMARCHAND, représentante de parents